

CHÂTEL GERMAIN

magazine

*Un an
à vos côtés !*

Jun 2021



L'édito de...

Claire Ancel,
maire de Châtel-Saint-Germain



Première bougie

Il y a un an, le conseil municipal a choisi de me faire confiance et j'ai donc eu l'honneur d'être élue maire de Châtel-Saint-Germain.

Je regrette bien sûr de ne pas avoir eu la possibilité, au cours de cette première année, d'être allée à votre rencontre, comme je l'avais initialement envisagé, compte tenu du contexte sanitaire.

L'année 2021 reste une année pour laquelle nous devons être prudents. Nos efforts collectifs, véritables actes citoyens, sauront porter leurs fruits dans les mois à venir et c'est avec plaisir que nous pourrions nous retrouver autour de moments conviviaux. Je sais pouvoir

aussi compter sur les associations dont la vitalité et l'engagement contribuent à la qualité de vie du village.

Notre soutien à la campagne de vaccination réalisée depuis plusieurs mois est un réel succès. Vous avez été nombreux à nous faire part de vos difficultés à obtenir un rendez-vous. Notre action a permis de satisfaire toutes les personnes qui en ont fait la demande. Ce sont donc près de 100 personnes qui ont réussi à être vaccinées, dont 20 que nous avons accompagné vers les centres de vaccination.

Continuez à vous faire connaître en contactant la mairie. Nous sommes là pour vous aider.

La gestion de la commune a, depuis le début du mandat, connu plusieurs temps forts.

Première année Nos réalisations, nos actions



La préparation du budget 2021 a été réalisée en plusieurs temps. Après plusieurs réunions de travail, le conseil a validé et priorisé les projets de la mandature. De nombreux critères ont été pris en considération lors de nos réflexions (le service apporté, l'intérêt général, les finances, notre environnement, etc.).

Nos priorités pour 2021



Du numérique dans nos écoles

- Equipement des classes élémentaires pour adapter les méthodes d'apprentissages avec les technologies actuelles



Ecoles élémentaire et maternelle en une seule structure

- Étude de faisabilité pour un regroupement scolaire
 - Site unique avec des services communs
 - Accès facilité à tous les équipements sportifs et culturels pour petits et grands
- L'aboutissement de ce projet sera conditionné bien sûr à notre capacité financière et surtout à une valorisation ou requalification des structures existantes. Tout abandon d'équipement existant sur lesquels nous avons déjà investi est proscrit.



Véhicules municipaux

- Changement de la camionnette pour nos ouvriers
- Vélo électrique mis à disposition de notre policier municipal



L'éclairage public

- Etude et passage de tout ou partie de notre éclairage en LED
- Une subvention de l'Etat est déjà validée sur ce projet



Amélioration de nos voiries

- Réfection de nos venelles pour le bien-être des piétons, poussettes et trottinettes.
- Mise en sécurité des passages piétons
- Installation de deux radars pédagogiques

Nos projets pluriannuels



Bâtiment communaux

- Poursuivre les travaux pour améliorer leur efficacité énergétique (dont les équipements sportifs)



Stationnement

- Réflexion pour optimiser les capacités de stationnement



Accompagnement au numérique

- L'objectif est d'accompagner toutes les personnes qui manquent d'équipement ou qui ne maîtrisent pas l'outil informatique grâce au recrutement d'un service civique



Aménagement de la voie ferrée

- Une réflexion pour permettre un cheminement piéton sur toute la traversée de la commune en toute sécurité (adaptée pour piétons, vélos, poussettes et trottinettes)



Epicierie locale

- Service de proximité
- Soutien des producteurs locaux

Oui, l'année écoulée a été perturbée par la situation sanitaire, mais c'est avec dynamisme, détermination mais aussi avec humilité que nous travaillons collectivement au service de notre commune. Sur l'ensemble du conseil municipal, 18 personnes participent activement à nos nombreuses réunions, conseils, commissions, apportant leurs compétences afin de mener à bien nos projets. Un grand merci à eux pour leur investissement.

Je remercie les trois conseillers issus de la liste *Alternative pour Châtel* qui prennent une part active et constructive à l'ensemble des débats et ce dans l'intérêt des Châtelois. Je regrette cependant l'absence, depuis un an, de M. Nonnon (tête de liste d'opposition) qui ne s'exprime que par courriers. Son absence systématique ne lui permet malheureusement pas d'étudier en profondeur les sujets et fausse ses jugements.

Être toujours disponible et à votre écoute est l'un de nos engagements. Et pour renforcer le lien qui unit l'équipe municipale à nos concitoyens, nous avons développé nos canaux de communication. Je vous invite à y suivre nos actions (site internet, facebook, application CITYALL).

Un dernier mot pour remercier l'ensemble du personnel municipal. Par leur professionnalisme et leur expérience, ils participent tous à l'embellissement, l'organisation, l'animation et la sécurité de la commune.

Très bonne lecture à tous pour cette deuxième parution de notre bulletin municipal.

Qui est qui ?

Nous poursuivons notre présentation de l'équipe municipale, avec 6 nouveaux conseillers municipaux.

Rachel Ansel, 60 ans, conseillère municipale

Accompagnante d'élève en situation de handicap



Châteloise de cœur depuis 30 ans, j'y ai vu grandir mes enfants qui ont bénéficié d'un cadre très enviable au sein de notre belle commune. C'est pourquoi, il me semblait évident aujourd'hui de m'investir davantage pour elle. J'ai choisi de m'impliquer dans des domaines qui me correspondent, tels que les commissions *Juvenesse, Cadre de vie et Environnement*, mais aussi le CCAS pour nos aînés, et de mettre à profit l'expérience et les compétences acquises professionnellement en tant qu'éducatrice spécialisée, puis AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap). Mon objectif est que mon investissement personnel au sein de l'équipe municipale contribue à préserver notre village et le bien-être de ses habitants, afin qu'il soit toujours aussi agréable de vivre à Châtel.

Claude Delagrance, 60 ans, conseiller municipal

Responsable gestionnaire de syndic



Habitant de Châtel depuis 33 ans, j'ai toujours participé à la vie de la commune à travers diverses activités. Tout d'abord accompagnateur le samedi, pour les maternelles allant à la piscine, puis en rejoignant l'US Châtel, il y a 15 ans. Soucieux du bien-vivre à Châtel, je suis investi dans toutes les animations de la commune. Je me suis donc engagé au côté de Claire, pour lui apporter toutes mes compétences et être à l'écoute des Châtelois afin de préserver notre beau village et d'améliorer encore notre cadre de vie.

Brigitte Hostert, 65 ans, conseillère municipale

Retraitée



J'habite Châtel depuis 1975 et je suis bénévole à la bibliothèque depuis sa création. Le fait d'être en contact avec les Châtelois m'a donné l'envie de m'investir davantage dans la communauté. Aujourd'hui, faire partie du conseil municipal me permet de participer à différentes commissions telles que *l'Urbanisme, le Sport, le Cadre de vie* et le *Personnel municipal*. Avec la collaboration de chacun j'espère contribuer à l'amélioration de notre beau village.

Jean-Marc Devin, 62 ans, conseiller municipal

Directeur financier à la retraite



Arrivé à Châtel début 1992, j'ai tout de suite apprécié la qualité de vie de ce village situé à la campagne mais néanmoins tout proche de la ville et des flux de circulations principaux. J'ai souhaité m'investir assez rapidement dans la vie de la commune et ai intégré l'équipe communale pour deux mandats, de 1995 à 2008. J'ai ensuite poursuivi en tant que bénévole actif dans le monde associatif au SCL Châtel et au comité d'animation.

Je suis retraité depuis début 2020 et j'ai tout de suite accepté la proposition de Claire de rejoindre l'équipe municipale. Mes nouvelles disponibilités vont me permettre d'être plus à l'écoute des habitants, mais aussi de me former, d'acquérir des connaissances sur la gestion d'une commune et d'apporter mes compétences professionnelles et mon expérience. C'est la raison pour laquelle je participe principalement aux commissions *Finances - Information, Communication - Cadre de vie, Environnement - Sport et gestion des équipements sportifs*.

Clément Thiery, 35 ans, conseiller municipal

Ingénieur. Co-gérant d'une TPE informatique



Je suis arrivé à Châtel en 2014 et j'ai rapidement apprécié le cadre de vie du village dans ce milieu très naturel et préservé. Curieux et impliqué, j'ai toujours été intéressé de comprendre le fonctionnement d'une commune mais je ne pensais pas intégrer si rapidement le conseil municipal. J'ai saisi l'opportunité qui s'offrait pour défendre mes convictions fortes autour du respect de l'environnement et d'une démocratie plus participative.

Aujourd'hui, je souhaite comprendre les différents leviers que peuvent avoir les communes autour des sujets du quotidien et d'avenir. J'ai envie de partager mes idées et ma sensibilité dans chacun des projets étudiés en réfléchissant à l'impact que cela peut avoir pour les générations futures. C'est pourquoi j'ai choisi d'intégrer les commissions *Voirie, Sécurité et Urbanisme* afin de mieux voir comment sont décidés et expliqués les projets de demain.

Marie-Paule HOUDOT, 72 ans, conseillère municipale

Retraitée



Installée à Châtel-Saint-Germain depuis 1976, j'y ai construit ma vie et ma famille. Aussi, lorsque Claire m'a proposé de rejoindre son équipe, j'y ai immédiatement trouvé l'opportunité de continuer à m'impliquer dans la vie de la commune. Je m'investis dans la commission *Affaires scolaires et périscolaires*. Je mets ainsi à la disposition des Châtelois mon expérience professionnelle et mes compétences dans le suivi des enfants et l'accompagnement des familles.

La crise sanitaire que nous traversons met en évidence l'attention que nous devons porter les uns aux autres. La dimension de notre commune facilite ces échanges de proximité. La commission *Cadre de vie et environnement*, dans laquelle je suis aussi engagée, est un bon moyen de pérenniser le "bien vivre ensemble".

Le travail au sein du conseil est très constructif car les opinions de chacun sont prises en considération.

Budget Bilan 2020

Le résultat de 2020 s'élève à + 181 366,08 €. Il se décompose en :

1. Section d'investissement

Besoin de financement de 105 889, 46 €

Cela correspond à des opérations sur des biens immobilisés ou sur des immeubles dans la commune.

Total des recettes 2020	410 687,00 €	
Total des dépenses 2020	- 377 553, 74 €	-
Excédent 2020 :	33 133, 26 €	=
Report déficit 2019	- 34 805, 76 €	+
Résultat investissements 2020	- 1 672, 50 €	=

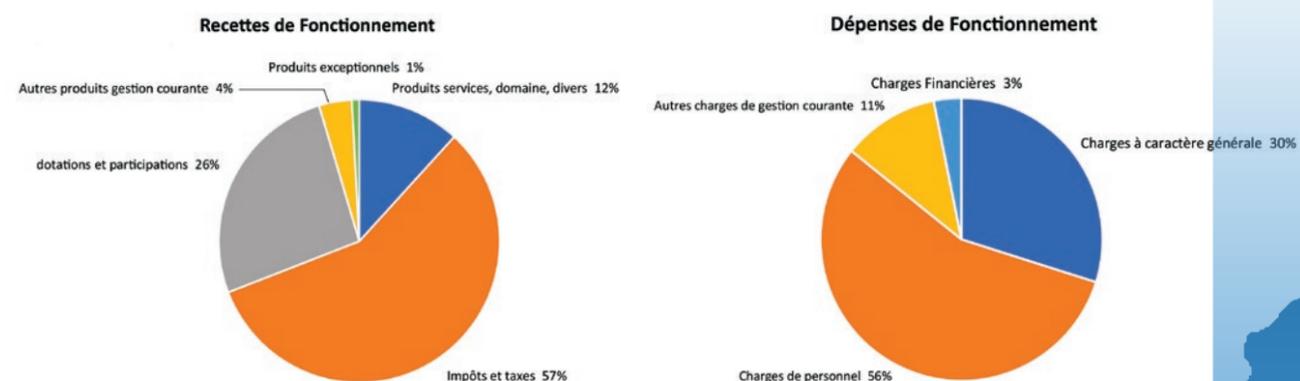
Reste à réaliser sur 2021 <i>Report de crédits des décisions votées en 2020</i>	
Dépenses	- 156 086, 96 €
Recettes	51 870, 00 €
	-104 216,96 €

2. Section de fonctionnement

Excédent de 294 291, 35 €

Cela correspond à des dépenses et à des recettes liées à l'activité des services communaux.

Total des recettes 2020	1 398 578, 33 €	
Total des dépenses 2020	- 1 250 345, 51 €	-
Excédent 2020	148 232, 82 €	=
Report excédent 2019	146 058, 53 €	+
Résultat fonctionnement 2020	294 291,35 €	=



Budget 2021

Investissement 2021

	Total des recettes	Total des dépenses
Engagées en 2020	51 870, 00 €	156 086, 96 €
Budget primitif 2021	137 879, 00 €	296 872, 89 €
Report excédent de fonctionnement 2020	105 889, 46 €	
Virement de fonctionnement 2021	158 993, 89 €	
Résultat reporté 2020		1 672, 50 €
Totaux	454 632, 35 €	454 632, 35 €

Fonctionnement 2021

	Total des recettes	Total des dépenses
Budget primitif 2021	1 280 392, 00 €	1 309 800, 00 €
Équilibre en investissement		158 993, 89 €
Résultat reporté 2020	188 401, 89 €	
Totaux	1 468 793, 89 €	1 468 793, 89 €

Le budget primitif voté en 2021 permet de définir les prévisions de dépenses et recettes en fonctionnement et d'envisager les possibilités d'investissements réalisables.

L'excédent de 2020 pour un montant de 181 366, 08 € est affecté aux recettes de fonctionnement.

Le financement du déficit d'investissement (105 889, 46 €) est ainsi assuré par l'excédent de fonctionnement (294 291,35 €). L'écart en fonctionnement de 158 993,89 € est transféré en section d'investissement afin d'équilibrer les comptes 2021 du budget primitif.

Urbanisme

Le développement de notre village, le maintien de nos écoles et des services dépendent d'un juste équilibre, en terme de composition des foyers, entre les familles de jeunes actifs, des actifs sans enfant et des retraités.

Cela passe par la construction de nouveaux logements sur des zones bien précises identifiées dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU), déclinaisons locales du PADD¹, des règles du SCOTAM² et de l'OAP³. Ces orientations sont cohérentes sur le territoire de Metz Métropole et respectent des critères environnementaux bien précis.

Un nouveau PLU est en préparation. Appelé PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), ce plan sera caractérisé par une plus grande homogénéité entre les différentes communes. Il sera établi en fonction des nouvelles orientations environnementales en matière d'occupation du territoire (nouveau PADD¹ et futur SCOTAM²). En substance, ce futur SCOTAM tendra à limiter l'extension des surfaces habitées des communes au profit de zones à repenser et à redensifier : par exemple, des anciens terrains industriels ou militaires, des "dents creuses" dans les agglomérations. Il définit également les nouvelles règles afin de se déplacer dans l'agglomération et les plans paysage.

À ce jour, trois zones sont urbanisables dans notre commune. Elles sont inscrites dans le PLU actuellement en vigueur. Ce PLU a fait l'objet de débats, prescriptions et enquêtes publiques du 26 novembre 2014 jusqu'à son approbation en conseil municipal, le 12 décembre 2017.

Zone 1 - Route de Briey

Cette première zone est située entre la zone d'activité et le lotissement du 18 novembre (en direction du centre bourg). Un promoteur s'est positionné afin d'y aménager un nouveau quartier. Un permis d'aménager a été déposé et a reçu un avis favorable du service Urbanisme de Metz Métropole après plusieurs mois d'instruction.

Ce projet, lancé depuis plus de deux ans, lors du mandat précédent, est composé de deux lots comportant 48 parcelles et pourrait démarrer courant 2022, avec des maisons individuelles de différentes tailles et natures. Le projet a également vocation à accueillir des primo-accédants et prévoit, dans un second temps, la construction d'un petit collectif. Il intègre trois corridors écologiques et comporte le maintien de la zone humide actuelle.

Il reste encore de nombreuses étapes avant la pose de la première pierre : en premier lieu, la validation du projet par la police de l'eau au sujet de la gestion des eaux pluviales et des zones humides ainsi que la mise en œuvre de fouilles archéologiques avant travaux.

Ce projet prévoit aussi la révision de l'aménagement de la route de Briey, en y intégrant une piste cyclable sécurisée, du stationnement supplémentaire et bien évidemment, une réfection de la chaussée et de la zone piétonne, côté lotissement. Tous ces aménagements seront pris en charge par le porteur du projet et ne seront pas à la charge de la commune.

En parallèle et afin de relier ce quartier au centre du village, la municipalité étudie, à moyen terme, un aménagement de l'ancienne voie ferrée pour une utilisation piétonne et cyclable et ainsi améliorer la cohérence de circulation hors véhicules à moteur dans notre commune.

Zones 2 et 3 - Les deux "dents creuses" du paysage urbain

Les deux autres zones à urbaniser concernent les deux secteurs appelés "Clouterie", au centre du village, de la pizzeria et du garage automobile jusqu'au terrain vague. Ces deux zones entrent d'ailleurs parfaitement dans les futures orientations du prochain SCOTAM qui limitera la consommation foncière et l'extension des zones urbanisées.

¹ PADD : Projet d'aménagement et de développement durable

² SCOTAM : Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération de Metz
<http://www.scotam.fr/fr/comprendre-le-scot/>

³ OAP : Orientation d'aménagement et de programmation

Ces éléments sont disponibles sur le site internet de la commune :
<http://www.chatel-saint-germain.fr/mairie/urbanisme-voirie/plu/>

Les travaux dans la commune

1 La pose de poteaux supplémentaires est nécessaire pour le **déploiement de la fibre optique en aérien**. Ces travaux sont en cours.

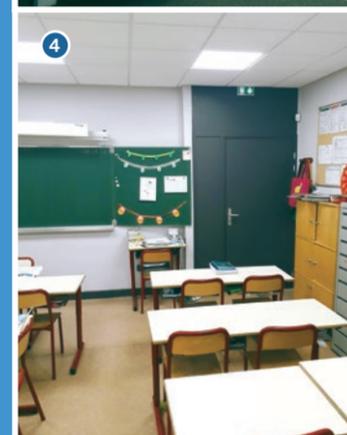
À date, les foyers dont les réseaux sont enfouis sont raccordables à la fibre optique. Avec la pose de ces poteaux et le déploiement de la fibre en aérien, le taux d'éligibilité des foyers du village va rapidement croître dans les prochains mois.

2 **De nouveaux locaux pour le périscolaire.** Les agents techniques municipaux ont travaillé d'arrache-pied lors des vacances de la Toussaint pour rénover trois salles du rez-de-chaussée du centre socio-culturel. Nos enfants ont désormais un endroit fraîchement décoré, rien qu'à eux, qu'ils pourront utiliser dès l'allègement du protocole sanitaire.

3 **Préparation des premiers jardins communaux** dont la mise à disposition était l'une de nos propositions de campagne. Chemin des Fourrières, d'anciens jardins en terrasse ont été dégagés et nettoyés pour accueillir les premiers jardiniers. Si vous êtes intéressés par une parcelle, rendez-vous en mairie.

3 **L'épisode neigeux** exceptionnel de janvier dernier, sans interruption sur trois jours, a rendu difficile les actions de dégagement des voies. Nos équipes ont, sans relâche, mis en œuvre chasse-neige et saleuse. Les élus ont ensuite pris le relai le dimanche matin afin de remplir les bacs à sel dans les rues du village. Rappelons que ces derniers doivent être utilisés uniquement pour saler les zones sensibles de voirie et ne servent en aucun cas à un usage personnel.

4 Remise en peinture de toutes les classes de l'école du Centre.



Les retours de la boîte à idées...

Récapitulatif des propositions des habitants postées sur la boîte à idées de la commune (vosidees@mairie-chatel-st-germain.fr) et soumises aux commissions concernées.

Proposition de mise en place de compostage individuel ou collectif

Vous avez été nombreux à demander des solutions de compostage. La commune, via Metz Métropole, propose :

- **Le compostage individuel.** Metz Métropole fournit un composteur individuel et explique quoi et comment composter ;
- **Le compostage collectif ou partagé.** Il est alors nécessaire de créer une association, entre voisins volontaires, qui sera garante du bon usage et de l'entretien des composteurs. Metz-Métropole peut accompagner le demandeur dans toutes ses démarches. Pour mettre en place une solution de compostage, prendre rendez-vous en mairie ou contacter Metz-Métropole, soit au **03 87 20 10 10**, soit par e-mail à qualitedechets@metzmetropole.fr, ou encore par la rubrique **Le compostage partagé** du site www.metzmetropole.fr en complétant le formulaire dédié.

Limitation de vitesse

La municipalité a reçu plusieurs propositions de Châtelois pour renforcer les limitations de vitesse sur le périmètre de la commune. À ce titre, plusieurs actions sont en cours pour sécuriser la circulation :

- réduction de la vitesse à 50 km/h, dès l'entrée sur le ban communal, route de Briey (à la hauteur de la zone d'activités) ;
- pose de radars pédagogiques ;
- rappel dans le bulletin municipal des règles sur les limitations de vitesse.

Parcours de santé

L'idée de la création d'un parcours de santé sur l'ancienne voie ferrée, agrémenté d'agrès sportifs d'extérieurs, a été également émise. Les commissions **Cadre de vie** et **Équipements sportifs** étudient cette faisabilité.

État civil année 2020

Seules apparaissent les informations pour lesquelles les familles ont donné leur accord de publication.

21 naissances en 2020

- **Nolan, Jean CHALOPIN**, le 2 janvier
- **Anna-Rose PACIEL**, le 6 février
- **Jules, Marcel, Mohammed HAMRI**, le 5 février
- **Paul, Tim BERNARD**, le 15 avril
- **Milo, André BERNA**, le 15 mai
- **Roxane OPFERMANN**, le 20 mai
- **Amir ARSLANBAS**, le 30 mai
- **Maé ZANGA**, 6 novembre
- **Élisa THEVENOT**, née le 10 novembre
- **Ava PIOLETTI**, née le 13 novembre
- **Maja, Aurélie ZUPAN**, le 15 novembre
- **Soline, Audrey ZUPAN**, le 15 novembre

5 mariages en 2020

- **Preeyanut SIRIKHAM et Florian, Christophe THEVENET**, le 4 janvier
- **Élisabeth, Marianne, Frédérique SCHABEL et Vincent, Marie, François DEBAY**, le 19 septembre

23 décès en 2020

- **Giovanna LORENZINI, née MENCARELLI**, le 6 janvier
- **Monique Hélène HÉNON-HILAIRE, née OTIN**, le 24 janvier
- **Santina, Maria FIORE**, le 14 mars
- **Nicolas, Paul COLLIN**, le 22 mars
- **Régis, Claude LEBAULT**, le 2 avril
- **Salvatore INFANTINO**, le 7 novembre

- **De plus**, 8 PACS et 1 baptême républicain ont été célébrés en 2020.

Les connaissez-vous ?

Ils assurent la mise en œuvre du fleurissement et son entretien, le nettoyage des rues... Ils travaillent l'image du village, c'est l'équipe du service technique !

Ils sont cinq :

- **David PHILIPPE** ① responsable de l'équipe
- **Guillaume ZECH** ② responsable des espaces verts
- **Pascal BERTRAND** ③
- **Sylvain HERBER** ④
- **Diego ARENAS**



On croise parfois leur camion bleu ou maintenant leur Citroën Jumpy. Ils ont également à leur disposition un tracteur présenté ici avec la lame de déneigement, un tracteur avec une citerne d'eau, pour l'arrosage en été, ou grattoir-balai pour l'entretien hebdomadaire du terrain synthétique de foot et une tondeuse autoportée.

Leur semaine commence par un parcours dans le village pour l'enlèvement des papiers au sol et vider les 30 poubelles publiques de la commune.

De plus, pour un village impeccable, ils procèdent au balayage des rues une fois par semaine et c'est là que l'équipe est confrontée à la nuisance récurrente que sont les déjections canines et à l'incompréhension sur l'attitude des propriétaires qui laissent les rues souillées (pour rappel, des sacs sont mis à disposition gratuitement en mairie). En complément, une balayeuse réalise un passage mensuel pour traiter les 18 km de caniveaux ou fil d'eau.

L'entretien des bâtiments communaux fait également partie de leurs tâches. Ils résument leurs missions en les comparant à tout ce qu'il y a à faire dans l'entretien de sa maison avec jardin mais à l'échelle d'une commune.

En hiver, ils ont pour mission le déneigement de toutes les rues de la commune, en dehors des routes départementales (route de Briey et rue de Verdun).

De quoi sont-ils le plus fiers ?

Du label **Villes et Villages fleuris** qui n'est pas qu'un label de fleurissement mais qui intègre également la qualité de vie dans le village, la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Après 15 années au service de la commune, ils ont fait évoluer les pratiques notamment dans l'abandon des produits phytosanitaires, et l'adoption des tontes raisonnées sur les 1,5 hectares d'espaces verts de la commune. La construction des hôtels à insectes à l'entrée du village et parkings de la mairie, ce sont eux également.

En plus de l'entretien au quotidien des espaces verts, de l'élagage, des plantations, du fleurissement, de l'arrosage, ils s'assurent aussi, deux fois par an, le nettoyage du ruisseau et l'entretien du site archéologique du mont Saint-Germain.

Leur mission en bref : que chaque Châtelois se sente bien et soit fier de son village. **Bravo à eux !**



Bon à savoir !

Die municipale

Mon rôle pour Metz Métropole

Depuis Juillet 2020, le nouveau bureau de METZ METROPOLE est installé.

Il se compose du président, de 20 vice-présidents et de 32 conseillers délégués.

Il est important de vous donner de la visibilité sur mon engagement et mes missions au sein de la métropole.

Ma délégation porte sur l'étude, la mise en œuvre et la coordination des projets liés à l'attractivité numérique du territoire de la métropole, ainsi que sur le pilotage de l'évolution du numérique au sein de Metz Métropole.

La stratégie numérique du territoire se décline notamment en trois axes :

- ▶ le développement des usages innovants à partir des potentialités ouvertes par le numérique, l'accompagnement des entreprises et autres acteurs du territoire dans cette dimension et plus largement l'émergence d'une "smart métropole" ;
- ▶ l'écosystème de start-up, dans le cadre de la détection des talents, l'incubation des start-up pour contribuer à leur développement et la valorisation des produits et services qu'elles portent, dans un contexte de coopération régionale et transfrontalière ;
- ▶ l'aménagement numérique du territoire, notamment la couverture fibre optique de tout le territoire métropolitain.

Le pilotage de l'évolution du numérique au sein de Metz Métropole s'articule autour des priorités suivantes :

- ▶ La bonne adéquation des ressources informatiques aux besoins de la collectivité, de la mise en œuvre des politiques publiques ;
- ▶ La transformation numérique dans les pratiques des agents et des élus ;
- ▶ La définition et le pilotage de la stratégie de gestion de la donnée.

L'exercice de ma délégation au quotidien consiste notamment en :

- ▶ La validation de notes et de courriers dans ce domaine ;
- ▶ L'animation ou la participation à des comités de pilotage (conseil de gouvernance de la mutualisation), des rendez-vous ou des réseaux d'échanges (écosystème-BLIIDA, SEMIA / THE POOL, LORnTECH, Orange, SFR, Grand Est Numérique, AVICCA, Femina Tech, France Urbaine, instance de gouvernance de la stratégie numérique, instance de gouvernance du Système d'information) ;
- ▶ La valorisation de l'action en transversalité avec l'ensemble des élus métropolitains, afin d'identifier en permanence les opportunités de nature à accompagner le développement et la croissance des start-up et PME innovantes du territoire.



Conseillère déléguée
Claire ANCEL

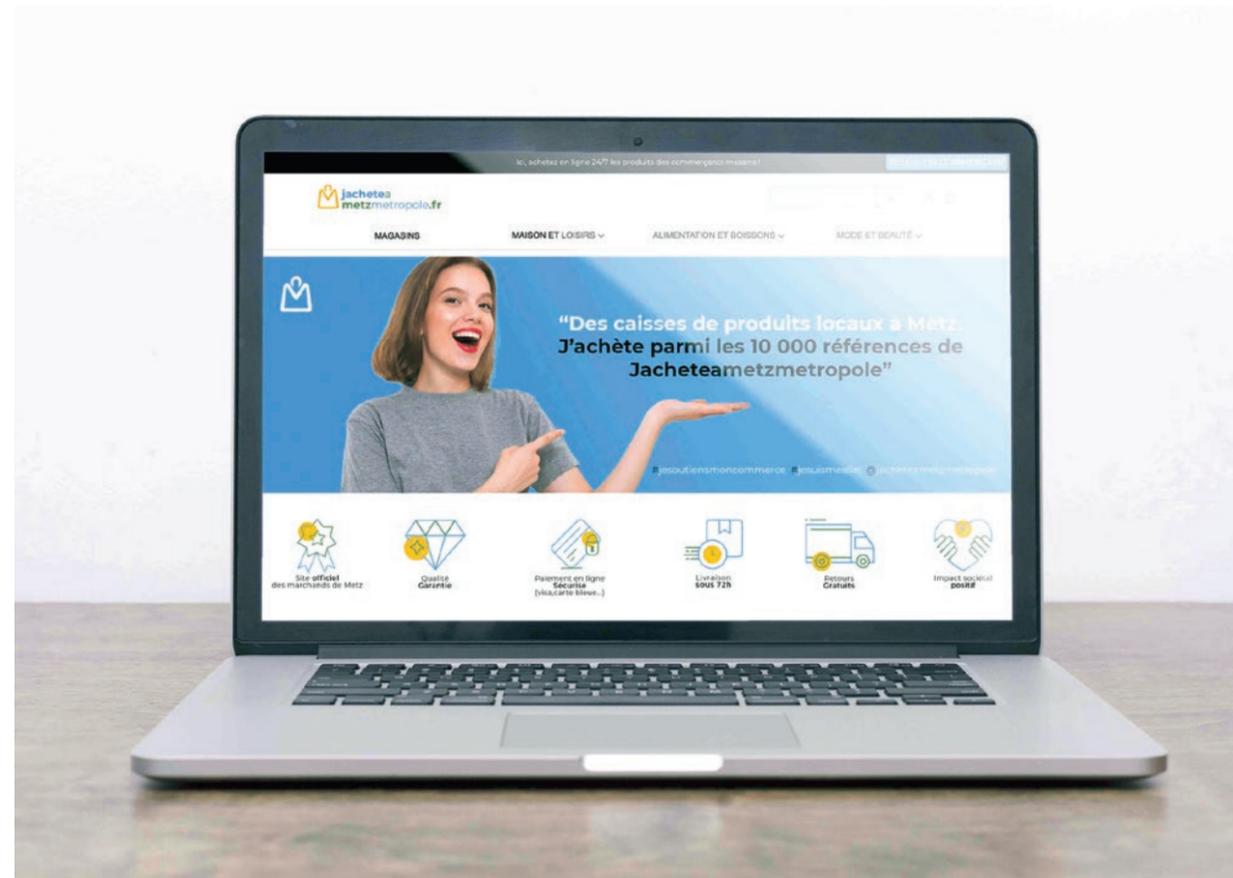
Maire de Châtel-Saint-Germain

Membre du Bureau métropolitain

Conseillère déléguée :
Numérique

Déléguée titulaire au sein des commissions :
Économie, tourisme enseignement supérieur, recherche et innovation
Finances et ressources

Conseillère déléguée
Claire ANCEL



J'achète à "Metz Métropole"

De la décoration aux arts de la table, en passant par les loisirs, le bien-être et les courses du quotidien, cette nouvelle plateforme permet de commander en ligne des articles provenant des commerçants, artisans et producteurs locaux de Metz et de sa métropole.

Il est désormais possible de consommer en circuit court et de soutenir l'économie locale en quelques clics. Grâce au système de livraison à domicile, le commerce est plus que jamais de proximité à Metz Métropole.

Pour soutenir vos commerçants locaux, connectez-vous à :
www.jacheteametzmetropole.fr

Certains commerçants de notre commune y sont déjà référencés.

Si vous êtes commerçant et intéressés pour rejoindre gratuitement cette plateforme novatrice, vous pouvez vous rendre sur :
www.bienvenue.wishibam.com
ou contacter directement la mairie.



Extrascolaire

Une boîte à chaussures comme cadeau de Noël

Pour que tout le monde reçoive un peu de chaleur en ces temps compliqués, la commune de Châtel-Saint-Germain a mis en place l'opération "Noël Solidaire". Avec une idée originale : remplir une boîte à chaussures pour offrir une boîte de Noël aux sans-abris.

À l'initiative d'Aurélie Souchon, directrice du périscolaire de la maternelle et d'Aline Jungels, adjointe aux affaires scolaires et périscolaire, un appel aux dons avait été lancé au sein de la commune. L'objectif était de remplir des boîtes à chaussures avec du textile comme des écharpes, bonnets et gants ainsi que toutes denrées alimentaires.

Pour garnir et emballer les boîtes, ce sont les enfants du périscolaire qui ont mis la main à la pâte. Les enfants de maternelle ont réalisé des dessins et le papier d'emballage, leurs aînés d'élémentaire, se sont, quant à eux, chargés de les emballer. Et les plus grands ont participé à leur façon en confectionnant des gâteaux de Noël. Au total, plus de soixante boîtes ont été remises à l'**Association d'information et d'entraide mosellane (AIEM)** qui s'est ensuite chargée de les distribuer aux sans-abris.



Triste histoire pour l'équipe Anim Ados

Le 25 septembre 2020 : première soirée de nos jeunes ados. Ils se sont réunis pour une soirée Burger dans un espace réservé rien que pour eux. Celle-ci avait évidemment pour but de se retrouver, mais surtout d'organiser leurs prochaines soirées et sorties. Malheureusement, à la suite des contraintes sanitaires, elle a été la seule. Ils avaient prévu de se retrouver fin novembre au Lasermax. On espère de tout cœur que la situation va s'améliorer et que nos ados vont pouvoir enfin se retrouver.

Octobre 2020 au centre de loisirs de Châtel

Du 19 octobre au 23 octobre 2020, premières vacances et premier centre de loisirs pour nos jeunes frimousses. 39 enfants de maternelle et d'élémentaire ont pu s'amuser à travers d'activités et de jeux sur le thème des "contraires", organisés par Laurent, Aurélie et toute l'équipe d'animateurs.



Extrascolaire

Le centre de loisirs attaqué par des pirates !

Du 22 au 26 février 2021, dans le respect des mesures sanitaires, petits et grands ont été accueillis par Laurent, Aurélie et l'équipe d'animateurs.

43 pirates (maternelle et élémentaire) sont partis à l'aventure à travers diverses activités adaptées à chaque enfant : fabrication d'épées, de bateaux, de chapeaux, perroquets, grand jeu... Un grand merci à toute l'équipe pour son investissement durant cette semaine.

En plus des jeunes pirates, nos ados ont aussi embarqué au centre de loisirs : atelier cuisine, course d'orientation, création de T-shirt 1, tournoi de jeux vidéos, voici le programme des six jeunes ados qui se retrouvaient tous les après-midi, de 14h à 16h30. Une nouveauté mise en place par Laurent.

Un grand merci pour cette belle initiative.



École maternelle

La Souris verte en fête

Semaine du goût

Madame Bouhelier et Damien, représentant la société **Vernois Traiteur** de Verny, sont intervenus à l'école durant la semaine du goût. Les enfants se sont amusés à différencier le sucré du salé, de l'acide et à distinguer saveurs, parfums, températures et textures de produits alimentaires. Les enfants ont également découvert la pomme, à travers notamment la préparation d'une compote et de tartes, ainsi que l'établissement d'une fiche d'identité.

Fête de la galette

Tous les élèves présents malgré les intempéries se sont parés de leurs plus belles couronnes. Tradition oblige, le plus jeune élève de chaque groupe s'est glissé sous la table pour déterminer l'ordre dans lequel les élèves seraient servis. Après quoi, tous se sont régalez avec les galettes préparées par les grandes sections en espérant secrètement croquer dans la fève. Suspense, suspense... Constant, Hasna, Corentin et Romane ont été les grands gagnants ! Vive les reines ! Vive les rois ! Puis, tout le monde a entonné le chant **J'aime la galette** pour terminer cette matinée spéciale.

Mardi gras

Les enfants ont pris plaisir à venir déguisés à l'école ce jour de carnaval. Chacun était fier de poser avec son costume. Les enfants ont dégusté à cette occasion les excellents beignets d'une boulangerie voisine.



École élémentaire

Activités de plein air

En janvier, le neige a fait une apparition très remarquable en Lorraine

Cela faisait quelques années qu'elle n'était pas tombée en abondance. La cour d'école est subitement devenue un magnifique terrain de jeu pour la plus grande joie des enfants.



Orientation en extérieur

Cela fait déjà un an que la vie de tous est impactée par la Covid 19. Depuis la rentrée scolaire, les écoles sont restées ouvertes avec la mise en place d'un protocole sanitaire plusieurs fois modifié. Durant quelques mois, le sport dans le gymnase n'était plus autorisé.

Des jeux d'orientation, préparés par Laurent, l'animateur sportif, ont permis aux enfants de l'école élémentaire de découvrir le village et de s'initier, pour les plus grands, à l'utilisation de la boussole. Les élèves ont arpenté aussi les nombreux chemins autour du village afin de découvrir le patrimoine local et la nature environnante.





Football L'US Châtel dans l'expectative...

Depuis octobre dernier, à l'instar de tous les clubs sportifs amateurs, l'US Châtel s'est retrouvée contrainte à une hibernation très frustrante pour tous ses membres.

École de foot

Les jeunes footballeurs ont donc dû se résigner à l'inactivité, puisqu'ils n'ont pu fréquenter ni le stade ni la salle des sports pendant plusieurs mois. Tout récemment toutefois, avec le retour d'une météo plus clémente, une reprise a été tentée afin de permettre aux jeunes pousses de se défouler physiquement et surtout de rétablir du lien social. Toujours dans le strict respect du protocole sanitaire préconisé, nécessitant pour éducateurs et parents, une complète remise en question des modes de fonctionnement.

Les seniors en arrêt prolongé

Le championnat des deux équipes seniors s'est brutalement interrompu en octobre après seulement 7 matchs officiels disputés, lesquels s'étaient soldés par des résultats encourageants. À leur grand dam, la perspective d'une "saison blanche" risque fort d'être décrétée.

Reprise amicale pour les vétérans

Des "fourmis dans les jambes", les vétérans ont été ravis de pouvoir depuis peu refouler la pelouse et de se retrouver pour leur sacro-saint rendez-vous du dimanche matin.

Un avenir incertain, mais l'espoir demeure...

Pas de quoi pavoiser, mais néanmoins toujours la perspective de jours plus propices dans des délais plus ou moins proches... Dans cette éventualité, des tournois, certes hypothétiques pour l'instant, ont même été envisagés en mai-juin pour toutes les catégories (des plus petits aux vétérans).



Retrouvailles
à l'école de foot



Marquage des ballons
avant attribution à chaque joueur.

Footing dans la bonne humeur
pour les vétérans.

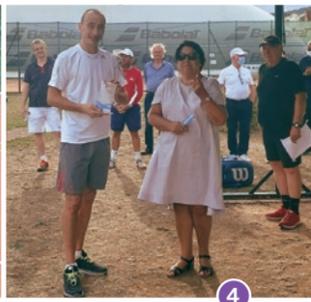
Tennis SAISON 2021

Cette nouvelle saison a démarré le 1^{er} septembre 2020. Comme en début d'année, le club était fermé depuis le 30 octobre et seules les activités extérieures pouvaient se dérouler.

L'assemblée générale s'est tenue en visio-conférence le 18 décembre. Même amputé de ses activités, le club se porte bien tant en nombre d'adhérents que sur le plan financier. Mais l'essence même du club est de satisfaire ses licenciés dans la pratique du tennis et dans l'animation tout au long de la saison. Tous les adhérents et le comité ont ainsi hâte de pouvoir fouler les courts de tennis et de reprendre cours et entraînements.

Sur les mois de septembre et octobre se sont déroulés les championnats seniors plus et le début de la coupe mixte.

- L'équipe première hommes, en 35+, bien que promue en régionale 1, a réussi l'exploit de terminer seconde de sa poule. Félicitations aux joueurs. 1
- L'équipe 2, hommes et dames, en 35+, ont réalisé de bons résultats 2 3
- En individuel, Mathieu Trossat 4 est devenu champion de Moselle en catégorie 45+. Bravo et merci à lui pour avoir représenté le club de Châtel.
- Les filles ne sont pas en reste puisqu'elles ont réalisé un très beau parcours en double dans le cadre du **Tournoi des copines**. 5



Les cours ont repris début septembre. Le mini-tennis, pour les enfants de 4 à 6 ans, connaît un réel succès 6. Merci à notre coach, Vincent, pour son enseignement qui se veut avant tout ludique, et aux parents accompagnateurs.

Les cours enfants ont pu reprendre en intérieur le 15 décembre. Joie de courte durée puisque ces cours ont dû être suspendus à compter du 15 janvier.

Faute d'activité sportive, un jeu concours sur le thème de la balle de tennis la plus originale a été lancé en décembre sur notre page Facebook. Des lots seront offerts à tous les participants dès que cela sera possible.

Tout le monde espère un retour à la normale le plus tôt possible. Le club pourrait ainsi enfin fêter son 40^e anniversaire lors des manifestations programmées :

- **20 juin** : trophée des familles.
- **26 juin** : fête des jeunes
- **Juillet** : tournoi **Multi Chances**
- **20 novembre** : repas du club au centre socio-culturel



Châtel multi-sports Un départ sur les chapeaux de roues



La saison a débuté le 14 septembre 2020 avec nos activités phares que sont le badminton (enfants et adultes), le qi-gong, le yoga, la gym douce ainsi qu'une toute nouvelle activité de cardio en partenariat avec Amel Fit.

À notre grande surprise dans le contexte actuel, les sportifs ont répondu favorablement à la reprise de nos activités, sachant qu'une majorité de personnes avaient déjà subi une interruption des activités à la suite du premier confinement. Nous avons assuré six semaines de cours, en appliquant les consignes de sécurité (gel, respect des gestes barrières, masques et pointage) afin que tout le monde puisse profiter pleinement des activités sportives. Malheureusement, le contexte sanitaire nous a rattrapé et contraint à nous arrêter de nouveau.

Pour ma part, ce fut une énorme déception. Toute l'équipe de Châtel Multisports avait pourtant tout mis en œuvre pour que la nouvelle saison soit un nouveau départ pour tous et cela grâce au sport.

À ce jour, l'association compte 113 licenciés et nous avons encore 25 dossiers en attente d'inscription. La saison 2020/2021 aurait dû être un record si le contexte actuel avait été différent.

Aujourd'hui, il est difficile de se positionner sur une éventuelle reprise des activités dans le gymnase ou au centre socio-culturel. Toutefois, le protocole actuel nous permet de reprendre l'activité cardio, bien entendu en extérieur et en utilisant des infrastructures sportives réglementées ①. Je remercie donc Jean-Marc Devin, président du club de tennis de Châtel, de mettre à notre disposition deux courts de tennis ②. Nous travaillons également avec Laurent Bourhoven afin de proposer une activité alternative au badminton pour les enfants.

En tant que président de l'association pour la prochaine saison (sous réserve de la crise sanitaire) je m'engage à privilégier les licenciés actuels en prenant en charge la cotisation à Châtel Multi-sports ainsi que l'intégralité de la licence 2021/2022. Nous apporterons aussi d'autres modifications. Il nous semble normal et surtout primordial que tous nos licenciés restent fidèles à l'association mais surtout qu'ils soient récompensés à la suite de ces deux saisons chaotiques.

L'association a besoin de vous tous et n'a surtout qu'une envie : que nous puissions reprendre les activités et nous retrouver grâce au sport.

Sportivement,
Olivier Jungels



Sport

Association des Parents Événements festifs pour les enfants

L'Association des Parents de Châtel-Saint-Germain, toujours désireuse de proposer fêtes et événements aux enfants du village, a dû s'adapter au contexte sanitaire et imaginer de nouveaux formats.

Halloween

Une conteuse des écoles, Valérie Loscher s'est rendue dans chacune des classes pour raconter aux enfants des contes d'Halloween. Chaque enfant s'est également vu offrir un sachet de bonbons.

Noël

Une distribution de ballotins de chocolats a été réalisée auprès des enfants. Ceux-ci ont été confectionnés par les **Zaccros du Choco** à Marly.

Carnaval

À cette occasion, l'association des Parents a organisé un jeu concours pour les familles châtelaines. Les participants devaient envoyer par messagerie électronique une photo de leur plus beau déguisement.

Un shooting photo à domicile avec Christophe, photographe professionnel était à gagner. La famille Husson a remporté le concours par tirage au sort.

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page Facebook et à nous contacter par e-mail.

- www.facebook.com/apchatel
- ap.chatel57@gmail.com.



La conteuse d'Halloween.

Noël et chocolat.



Bibliothèque municipale

Réouverture progressive

Ré-accueillir les groupes et le public pour les animations proposées

En cette période de crise sanitaire exceptionnelle, il peut paraître complexe de faire vivre la bibliothèque comme lieu d'échanges et de rencontres. Pour autant, le maintien d'une offre culturelle se révèle plus que jamais essentiel pour permettre à chacun, de s'évader et de tisser du lien avec les autres.

Dans ce contexte, les bibliothécaires et les associations professionnelles ont d'ailleurs proposé une réouverture progressive, par phases, des bibliothèques.

Depuis la rentrée scolaire, nous sommes en phase 3 ce qui signifie qu'en plus de l'ouverture aux usagers, les animations culturelles, l'accueil des groupes et le travail avec les scolaires sont possibles dans ces espaces, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Les accueils de groupes

Les élèves de Mme Ollivier (CP/CE1)



Les enfants de l'IME "La Rosaie"



Les enfants de la micro-crèche.



Les deux classes de maternelles en visite à la bibliothèque, les lundi 12 et mardi 13 octobre.



Les animations ouvertes au public



Le Temps des Histoires - La bibliothèque fête Halloween

La bibliothèque municipale propose régulièrement des animations gratuites et ouvertes à tous. Cette année, à l'occasion de la fête d'Halloween, les enfants sont venus écouter des histoires de sorcières et de fantômes, racontées par nos bénévoles Brigitte et Françoise.

Esprit Livres en visioconférence



En novembre 2018, le Département lançait la première édition de la manifestation *Esprits Livres : quand les bibliothèques invitent au partage*. Dédiée à l'organisation d'actions en faveur des seniors dans les bibliothèques du réseau, cette manifestation départementale a rencontré un véritable engouement sur l'ensemble des territoires mosellans. Face à l'enthousiasme du public, ce rendez-vous sera désormais reconduit chaque année au mois de novembre. Cette année, les deux ateliers numériques, proposés par le Fablab Mdesign, ont permis aux seniors de bénéficier de conseils sur la retouche de photographies et sur leur impression sur des sites de développement en ligne. Des conseils de sécurité ont également été donnés aux participants pour le paiement de ce service sur les plateformes dédiées.

Le contexte sanitaire actuel ne permettant pas d'organiser la manifestation dans les mêmes conditions que les années précédentes, les actions programmées ont été proposées en distanciel.

Exposition

Du samedi 30 janvier au samedi 13 février 2021, la bibliothèque a proposé une exposition réalisée par les éditions Le Lombard, tirée de la série *Les Enfants de la Résistance*, de Vincent Dugomier et Benoît Ers. Ludique et adaptée à un jeune public (8-12 ans), l'exposition explique de manière didactique les grands thèmes liés à la Seconde Guerre mondiale et à la Résistance.

En complément de l'exposition, un jeu de piste a permis aux plus jeunes de se glisser dans la peau d'un résistant, en aidant Jack, un pilote allié, à rejoindre l'Angleterre.



L'Enfant-Phare

Des activités perturbées par la crise sanitaire

La fin de l'année scolaire 2019-2020 avait déjà été fortement perturbée par le 1^{er} confinement des mois de mars-avril-mai 2020 : les cours en présentiel avaient été suspendus.

La professeure de piano avait pu assurer ses cours par visioconférence en direct ; les professeurs d'instruments avaient envoyé des cours par enregistrement-vidéo à leurs élèves. Mais il n'y avait plus de cours collectifs (danse, solfège) depuis la mi-mars. Quelques-uns avaient pu reprendre en juin, mais l'audition de fin d'année avait été annulée.

À la rentrée de septembre 2020, l'Enfant-Phare a enregistré 24 inscriptions. Des professeurs ont fait une démonstration d'instruments à l'école maternelle. Après un bon départ, le 2^e confinement, qui a débuté fin octobre, a de nouveau perturbé certains cours. Il n'y a pas eu d'audition de Noël.

À la mi-janvier 2021, les cours de danse ont été interdits dans la grande salle du centre socio-culturel, suite à l'application des nouvelles mesures sanitaires gouvernementales. La professeure de danse a, par la suite, envoyé des cours-vidéo à ses élèves. Malgré ces épreuves, la majorité des parents d'élèves a gardé sa confiance dans l'association qui les en remercie.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue par visioconférence le 17 février. Même si les professeurs ont bénéficié du chômage partiel durant certains mois, la situation financière de l'association est fragilisée. Une subvention du Conseil départemental a été demandée pour 2021.

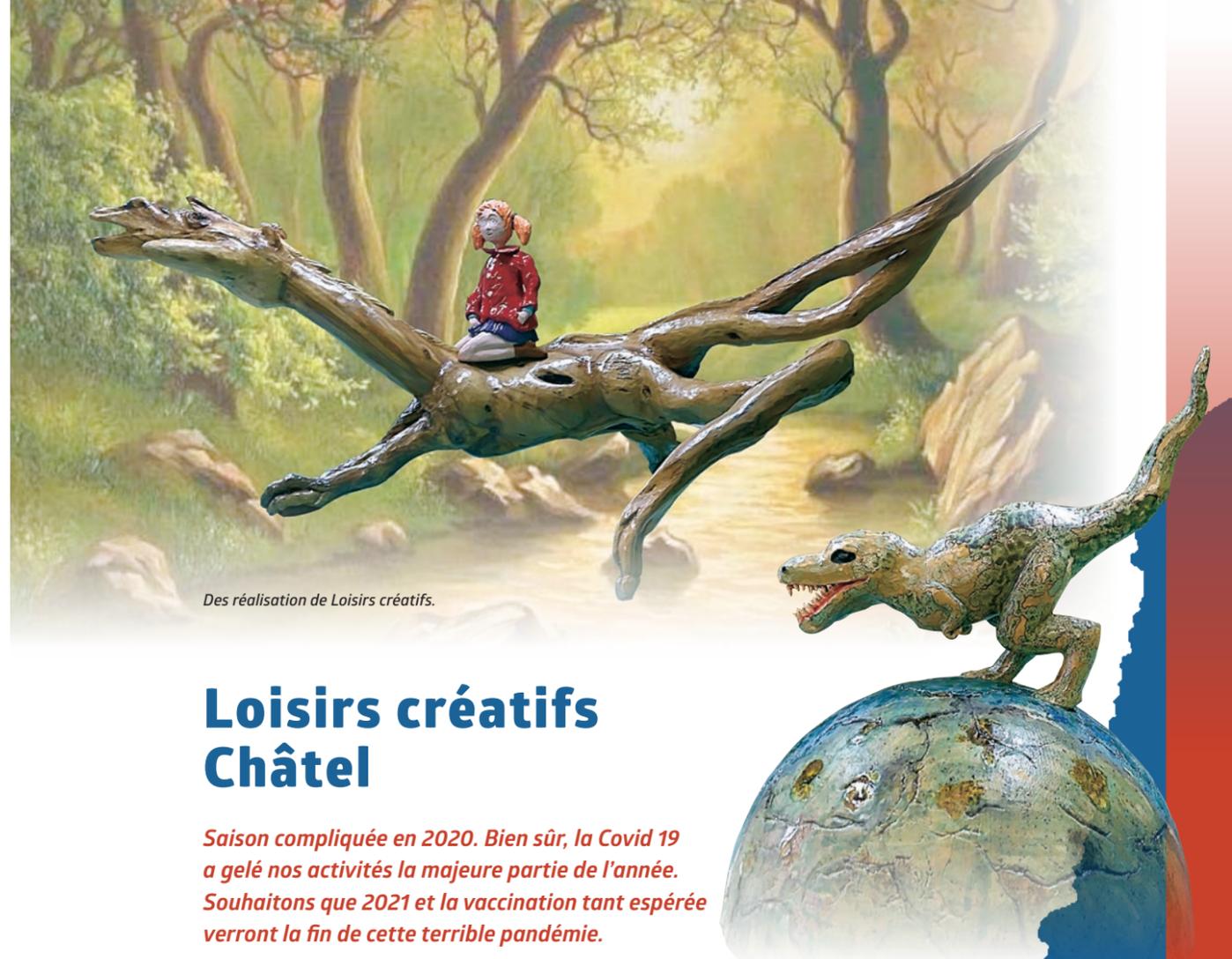
Une présentation d'instruments est prévue pour les élèves, début juillet, dans la cour de l'école élémentaire.

Cérémonie du 11 novembre

Chaque année, le Souvenir français rend hommage aux morts pour la France. Pour que la mémoire ne s'efface pas...

2020 marque le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'arc de Triomphe et l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix. Cette année, malgré un contexte difficile, le comité et la mairie de Châtel-Saint-Germain ont tenu à maintenir la commémoration. C'est donc en petit groupe que M^{me} Claire Ancel, la maire de Châtel St Germain et M. Gérald Farine, le nouveau président du comité du Souvenir français de Châtel-Saint-Germain ont déposé deux gerbes aux monuments aux morts. Ils étaient accompagnés de M^{me} et M. Balosso (trésorière et vice-président), ainsi que de M^{me} Farine (2^e adjointe au maire).

Nous remercions les personnes présentes et le fleuriste **Aux Jardins du Troubadour** pour ses compositions florales.



Des réalisations de Loisirs créatifs.

Loisirs créatifs Châtel

Saison compliquée en 2020. Bien sûr, la Covid 19 a gelé nos activités la majeure partie de l'année. Souhaitons que 2021 et la vaccination tant espérée verront la fin de cette terrible pandémie.

Et puis nous avons déménagé. En effet, la municipalité avait besoin des locaux du rez de chaussée pour organiser les activités du périscolaire, ce que nous comprenons très bien.

Nous sommes désormais au deuxième étage dans des locaux plus réduits mais que nous avons aménagés (surtout Jean-Pierre, notre président) en les équipant d'étagères adaptées à la pièce.

Nous remercions la municipalité qui s'est chargée du déménagement des objets encombrants, tables et chaises et surtout qui s'est occupée du transfert du four (300 kg) et de son installation qui a nécessité l'arrivée d'une alimentation électrique de 380 volts et l'installation d'un conduit d'évacuation des fumées.

Nous attendons avec impatience le feu vert pour reprendre nos activités. Notre effectif est stable : 25 adhérents.

Nos activités se répartissent de la façon suivante :

- le lundi et le vendredi de 14h à 18h sont réservés au travail de la terre
- le mardi de 14h à 18h : peinture (aquarelle)
- le jeudi de 14h à 18h : peinture sur soie

Nous envisageons également des actions ponctuelles dans les classes de maternelle afin d'initier les jeunes enfants au travail de la terre. Une seule obligation pour participer à nos activités, la bonne humeur et la convivialité.

Renseignements :

- **Jean-Pierre Bouré** : président ■ jpierre.boure@protonmail.com
- **André Fortin** : secrétaire ■ andreafortin@gmail.com
- **Loisirs Créatifs Châtel** ■ 35, rue des Roses - 57160 Châtel-Saint-Germain

Civisme et bien vivre ensemble



Sécurité renforcée route de Briey

Afin d'assurer le bien-être et la sécurité pour les habitants et les usagers non motorisés de la route de Briey, cette portion de route sera, d'ici septembre, limitée à 50 km/h. Pour rappel la circulation dans l'ensemble du village est limitée à 30 km/h à l'exception de quelques portions de la rue de Verdun et de la route de Briey. Les rues de Bonne Fontaine et de l'Abbé Besselle seront quant à elles bientôt limitées à 20 km/h.



Radars pédagogiques

Toujours dans cette optique de sécurisation des axes routiers de la commune, la municipalité va très prochainement être équipée de radars pédagogiques qui seront installés à des emplacements stratégiques de la route de Verdun et de la route de Briey.



Déjections canines

Une campagne de sensibilisation sur la commune est en cours, avec rappel de l'amende encourue pour tout propriétaire laissant au sol les déjections de leur animal de compagnie. Pour mémoire cette amende est fixée à 35€ et pourrait être réévaluée si aucune amélioration n'était constatée. Des sacs à déjection sont gratuitement mis à disposition en Mairie pour tous les habitants de Châtel.

Une campagne de signalisation des incivilités est en cours par le policier municipal qui réalise un marquage non permanent mais fluorescent autour des déjections abandonnées.

Par ailleurs, il est rappelé que votre animal doit obligatoirement être tenu en laisse sur le ban communal.



Taille des haies

Il est de la responsabilité du propriétaire de tailler les haies séparatives avec le domaine public (trottoir, route, chemin et venelles) afin d'assurer la sécurité des usagers. Le taillage doit se faire en limite de propriété et ne doit pas empiéter sur le domaine public.



Nuisances sonores

Afin de permettre à chacun de profiter pleinement des temps de loisirs, un arrêté préfectoral autorise l'usage de machines à moteur (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses...) les dimanches et jours fériés uniquement dans le créneau horaire 10h-12h. En dehors de cette plage horaire toute utilisation de machines à moteur est interdite.



Feux de jardin

Suivant l'arrêté préfectoral, tout feu de jardin est interdit sur le ban communal. Les déchetteries de Metz Métropole sont à votre disposition afin de vous débarrasser et valoriser vos déchets verts.



Poubelles

Afin de ne pas gêner la circulation et l'accès aux trottoirs nous vous remercions de rentrer les poubelles le plus tôt possible suite au ramassage et au plus tard le lundi soir. En effet nous constatons que certains containers restent sur la voie publique et peuvent gêner la circulation des piétons et des véhicules et ainsi générer du danger.

Bon à savoir !

Une histoire...

Il était une fois... mon village Épisode 1

Châtel-Saint-Germain, par son environnement et ses paysages contrastés, nous offre un espace de réflexion et d'évasion, mais c'est aussi un village lorrain qui porte comme bien d'autres, une longue histoire souvent trop méconnue...

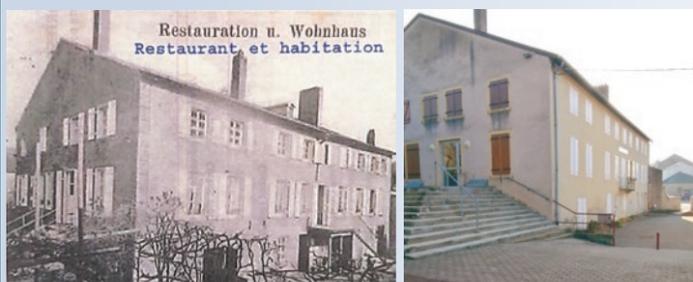
"Longue histoire": ne vous inquiétez pas, nous n'allons pas remonter le temps jusqu'en 1789. Nous allons uniquement nous perdre dans nos souvenirs châtelais à travers des images d'archives, des photographies, des témoignages et des mémoires orales.

Remontons le cours de l'histoire, rue Jeanne d'arc, plus précisément sur notre centre socio-culturel. Qui l'eût cru ? Ce dernier qui accueille les associations, des animations, des repas de famille, des mariages et nos enfants, a joué plusieurs rôles avant de devenir officiellement le centre socioculturel de la commune en 1983.

En 1897, c'était un hôtel-restaurant, le **Rosen-villa**, ensuite nommé la **Villa des Roses**. En 1918, il deviendra uniquement restaurant, rebaptisé **L'Orée du Bois** jusqu'à sa fermeture définitive vers l'année 1965.

On dit aussi que le propriétaire, qui était militaire, rentré par surprise aurait trouvé son épouse avec un Allemand. Fou de rage, il les aurait tués d'un coup de sabre. C'était aussi jadis un endroit plus insolite. En effet, il a été un établissement dans lequel des hommes retrouvaient des femmes, plus précisément, une maison dite de plaisirs.

Histoires réelles ou imaginaires, à vous de me le dire...



Vu de la façade de l'hôtel-restaurant.



Carrefour des rues Jeanne d'Arc et de Verdun en 1919. Seule la Fontaine de gauche subsiste de nos jours. Toutes les maisons au 1^{er} plan furent rasées pour cause de vétusté, après 1945.



Avant, vue du jardin du restaurant. / De nos jours, vue du parc. Avez-vous remarqué quelque chose ?



Avant, vu de la façade et côté du jardin d'été. De nos jours, vu de la façade et côté du parc

LISTE DES NUMEROS UTILES

Vous avez certainement déjà reçu dans votre boîte aux lettres des fausses listes de numéros utiles qui comprenaient quelques numéros d'entreprises de dépannage. Voici une liste de téléphone et d'adresse internet sans piège...

Numéros nationaux d'urgence

Pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veillez à préciser les 3 points suivants :

- **Qui suis-je ?** ► Vous êtes victime, témoin... ► Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- **Où suis-je ?** ► Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place.
- **Pourquoi j'appelle ?** ► Précisez les motifs de votre appel.

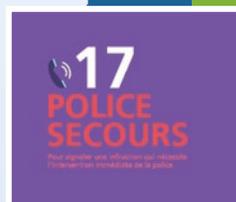
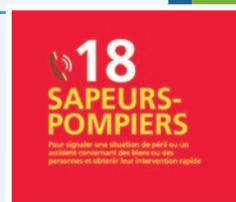
N'oubliez pas de vous exprimer clairement auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous appelez.

Enfin, écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie.



Services d'urgence et sociaux - Numéros nationaux

- **Urgence sociale** : 115
- **Enfance en danger** : 119 ► www.allo119.gouv.fr
- **Tabac info service** : 3989 ► www.tabac-info-service.fr
- **Drogues info service** : 0 800 23 13 13 ► www.drogues-info-service.fr
- **Écoute Cannabis** : 0 980 980 940
- **Écoute Alcool** : 0 980 980 930
- **Personnes sourdes et malentendantes** : 114 par sms ► www.info.urgence114.fr
- **Écoute dédiée aux personnes âgées et aux adultes en situation de handicap victimes de maltraitance** : 3977 ► www.3977.fr
- **Violences femmes info** : 39 19
- **Information Coronavirus - Covid 19** : 0 800 130 000
► www.gouvernement.fr/info-coronavirus



Numéros locaux

- **Pharmacies de garde** : 3237 ► www.3237.fr/
- **Centre antipoison Nancy** : 03 83 22 50 50



Services publics

- **Allo Service Public** : 3939
C'est un service de renseignements administratifs par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines ► Droit du travail dans le secteur privé ► Logement et urbanisme ► Consommation, concurrence, sécurité des produits ► Procédures en justice, civile ou pénale ► Droit de la famille, des personnes ou des successions ► Droit des étrangers, des associations ou l'état-civil
C'est un service d'informations généralistes, qui n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers et ne peut donc pas renseigner sur leur état d'avancement. Site officiel de l'administration française ► www.service-public.fr
Plateforme de services en ligne ► <https://services.metzmetropole.fr/>

Les réseaux

- **GRDF (urgence gaz)** : 0 800 47 33 33
- **Régie de l'eau Metz Métropole** : 03 72 60 60 40
- **Dépannage électricité URM** : 09 69 36 35 10

Nota : les numéros cités ne sont pas tous gratuits. Cette liste n'a pas vocation à vous orienter vers des entreprises de dépannage. Nous vous conseillons de faire la recherche de ces entreprises sereinement sans attendre l'urgence du moment.